

Quand dois-je rédiger ma bibliographie ?

Le mieux est de la rédiger au fur et à mesure de vos recherches.

À chaque fois que vous consultez une source d'information pertinente, ou que vous intégrez une information à votre texte, notez la mention dans le texte **et** la référence complète dans votre bibliographie. Ainsi vous gardez une trace de ce que vous avez consulté et évitez d'oublier une mention.

En fin de rédaction, relisez votre bibliographie pour vérifier que tous les documents y sont, et que la mise en forme de chaque source est correcte.

Où dois-je indiquer les références bibliographiques ?

À chaque fois que vous citez une information d'une source externe, il faut obligatoirement l'indiquer à **deux** endroits :

1. Référence brève dans le texte, à l'endroit où vous citez l'information.

Inscrivez uniquement le **nom** de l'auteur (nom de famille pour une personne physique, nom de l'entreprise ou de l'institution) en majuscule et l'**année** de publication, **entre parenthèses**. Cela permet d'indiquer quelle référence complète rechercher ensuite dans la page de bibliographie, sans alourdir le texte.

Exemple 1 : Citation *directe* : forme exacte repris entre guillemets

« La longueur moyenne d'un TP est de 10 pages pour un travail réalisé par un groupe de deux élèves, en principe. » (GYRE, 2021).

Exemple 2 : Citation *indirecte* : information reprise mais forme modifiée, paraphrasée, reformulée

Le travail personnel est généralement effectué en groupe de deux personnes, et doit représenter dans ce cas environ 10 pages. (GYRE, 2021).

2. Référence bibliographique complète en fin de travail, dans une page dédiée (cf. page suivante).

Comment rédiger une référence bibliographique complète ?

Un grand nombre de normes officielles existe. Elles sont créées par les universités, les organismes de recherche ou les associations professionnelles. Les pratiques sont donc très diverses.

Dans le cas de vos travaux au GYRE, vous avez un choix plus simple :

1. Soit votre enseignant·e vous a transmis des consignes pour utiliser une norme spécifique, qui lui importe. Dans ce cas, il n'y a qu'à respecter cette norme.
2. Soit vous n'avez pas reçu d'instructions particulières. Dans ce cas, vous pouvez choisir d'utiliser les modèles suivants¹, issus de la norme ISO690:

POUR UN LIVRE PAPIER

NOM, Prénom, année. *Titre*. Édition. Lieu : éditeur. Collection, numéro. ISBN

Exemple

SACQUET, Bilbon, 2015. *Histoire d'un aller et retour*. 8^e édition. Hobbitbourg : Les Presses de la Comté. Collection Récits, n° 1. ISBN 9782253183822

POUR UN ARTICLE PAPIER

NOM, Prénom, année. Titre de l'article. *Titre de la revue*. Date de publication. Numérotation, pages.

Exemple

VADOR, Darth, 2025. Mes meilleures recettes de cookies. *Le Mag' de la Cantina*. Juillet/Août 2025. N° 43, pp. 23-27.

¹ Tirés de : INFOTHEQUE HEG GENEVE, 2025. Guide REF : Guide pratique de citation et référencement des sources, Version 5.3.2. *Haute Ecole de Gestion de Genève* [en ligne]. 11 juin 2025. [Consulté le 10 juillet 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/infotheque/guide-ref-infotheque-fr.pdf>